

Projet d'Établissement



Multi-accueil « Les Razmokets »

a mis en forme : Espace Avant : 3,2 pt, Après : 4,3 pt



71 Av. du Vigny 73140 St Michel de Maurienne. 04.79.56.86.78

Table des matières

Projet Social.....	4
1 Diagnostic de l'environnement du multi-accueil / Etude du territoire.	5
1.1 Données géographiques / (carte d'identité).....	5
1.2 Données socio démographiques (indice INSEE) / Profil démographique du territoire.....	5
1.3 Données socio-économiques (sources CAF au 31/12/2017)	6
1.4 Les structures d'accueil petite enfance sur le territoire.	7
2 Le multi-Accueil	7
2.1 Le multi-accueil / Site d'implantation.....	7
2.2 Organisation des locaux.....	8
3 Le personnel	9
3.1 Organigramme au 01/11/19	9
3.2 Les missions du personnel.	10
3.3 Les temps de concertation et formation du personnel.	11
4 L'accueil des enfants	11
4.1 L'accueil régulier.....	12
4.2 L'accueil occasionnel	12
4.3 L'accueil de l'enfant différent	12
4.4 L'accueil exceptionnel ou d'urgence.	12
5 La place des familles.....	12
6 Nos partenaires et prestataires	13
6.1 Financiers et de contrôle	13
6.2 Par convention	14
6.3 De terrain.	14
6.4 Nos prestataires	16
7 Les orientations sociales/ les axes de développement.	16
7.1 La politique petite enfance du territoire se positionne sur les orientations suivantes :.....	16
7.2 Les axes de développement du multi-accueil pour les prochaines années, dans le cadre du renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse, sont :	16
Projet Educatif.....	18
1 Le respect.....	19
2 L'autonomie.....	20
3 La socialisation.....	21
4 L'éveil et la curiosité.....	22

Projet Pédagogique.....	23
1 Adaptation et Accueil.....	24
1.1 la première rencontre.....	24
1.2 L'adaptation ou période de familiarisation.....	24
1.3 Accueil et retrouvailles au quotidien :.....	25
1.4 Les objectifs et la posture des professionnelles sur ces temps d'accueil.....	26
2 L'éveil de l'enfant : Les activités spontanées ou encadrées.....	26
2.1 Du côté des bébés :.....	27
2.2 L'éveil des plus grands :.....	28
2.2.1 Le jeu libre :.....	28
2.2.2 Les activités d'éveil encadrées :.....	29
2.3 Quelques propositions d'activités	30
3 Les repas.....	31
4 Le sommeil.....	33
5 Les soins d'hygiène.....	34
Epilogue,.....	36
Annexes.....	0
1. Le « Phare ».....	1
2. Les normes d'encadrement recommandées par la PMI pour les sorties.....	2
3. Un train nommé « Sommeil ».....	2
4. Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant.....	4

Préambule,

Le projet d'établissement rendu obligatoire par le décret du 1^{er} Août 2000 (Articles R 2324-18 et R2324-29 du code de la santé publique) et nécessaire pour l'obtention de financement (CAF) se décline en trois volets :

- **Le projet social** situe le multi-accueil « Les Razmokets » dans son environnement social, économique, géographique et partenarial.
- **Le projet éducatif** définit les valeurs éducatives portées par le service petite enfance de la Communauté de Communes **Maurienne Galibier**.
- **Le projet pédagogique** définit clairement la ligne de conduite des professionnels pour répondre au quotidien aux valeurs éducatives.

Au-delà des formalités, ce document est une réflexion vivante de l'équipe sur ses pratiques professionnelles, pour donner du sens et construire un cadre pédagogique cohérent.

A travers des réunions d'équipe et d'analyse de la pratique, nous avons défini nos valeurs communes, nous avons analysé, « décortiqué » notre quotidien pour mieux le percevoir, l'évaluer, et l'ajuster. Ces temps de discussions ont insufflé une véritable dynamique d'équipe et permis à chacune de s'approprier le projet et de le faire vivre.

Ce projet est un document de référence pour tous :

- Un écrit auquel l'équipe se réfère mais aussi qu'elle remet sans cesse en question pour accompagner au mieux l'enfant.
- Un outil indispensable pour tout nouveau membre de l'équipe ou les stagiaires.
- Pour les familles, il permet de voir si notre projet est conforme à leurs valeurs éducatives et au projet de garde qu'elles ont pour leur enfant.

PROJET SOCIAL

Le multi-accueil « Les Razmokets » a ouvert ses portes en 2000, sous la gestion du district du canton de St Michel de Maurienne, qui devient **Communauté de Communes Maurienne Galibier (CCMG)** en 2001.

Cet établissement géré par la CCMG accueille simultanément 15 enfants âgés de 2mois 1/2 à 6 ans.

Depuis sa création, des contrats d'objectifs et de cofinancements sont signés entre la **Caisse d'Allocation Familiales (CAF)** et la collectivité territoriale (**Communauté de Communes Maurienne Galibier**). Ils contribuent au développement et à la qualité de l'accueil des enfants.

Ces contrats sont les **Contrats Enfance (CE)** remplacés en 2006 par un contrat unique le **Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)**, renouvelable tous les quatre ans.

Depuis 2015, un travail transversal est engagé entre les services de la CCMG pour répondre à la politique de développement du territoire en matière d'accueil des mineurs. Le multi-accueil est alors rattaché aux services enfance et jeunesse avec la création du service **Petite Enfance Enfance Jeunesse (PEEJ)** dirigé par un coordinateur.

En 2018, conformément à la demande de la CAF, le multi-accueil fournit les couches à tous les enfants et les repas et goûters aux enfants de plus de 12 mois. Ceci après une année de travaux pour la réalisation d'une cuisine satellite et l'agrandissement de la partie accueil / bureau subventionné à 80% par la CAF.

1 DIAGNOSTIC DE L'ENVIRONNEMENT DU MULTI-ACCUEIL / ETUDE DU TERRITOIRE.

1.1 DONNEES GEOGRAPHIQUES / (CARTE D'IDENTITE)

La multi accueil « Les Razmokets » est implanté sur le territoire de la Communauté de Communes Maurienne Galibier (CCMG) et plus précisément sur la commune de St Michel de Maurienne.

La superficie de la CCMG est de 321.55 Km²

Il s'agit d'un territoire rural qui regroupe 6 communes :

- St Michel de Maurienne (2465 habitants)
- Valloire (1132 habitants)
- St Martin la porte (688 habitants)
- Valmeinier (520 habitants)
- Orelle (357 habitants)
- St Martin d'Arc (354 habitants)

La population totale du territoire est de 5516 habitants.

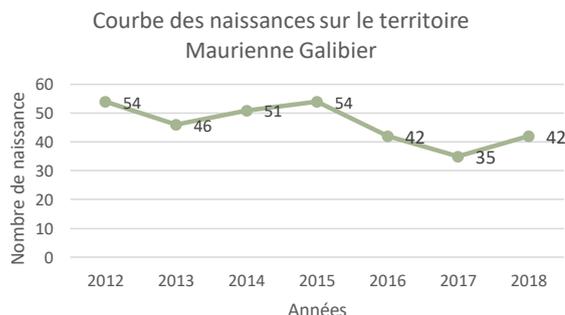
St Michel de Maurienne, est la commune la plus peuplée et se trouve en bas de vallée au croisement des 5 autres communes.

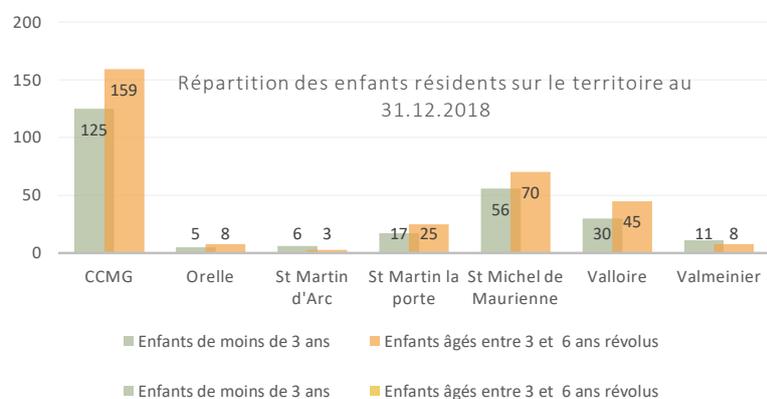


1.2 DONNEES SOCIO DEMOGRAPHIQUES (INDICE INSEE) / PROFIL DEMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE

40 naissances par an en moyenne sont enregistrées sur le territoire. Le nombre est en baisse depuis 2016, mais semble se stabiliser.

Les chiffres de fréquentation montrent que 47% des enfants nés sur le territoire fréquentent le multi-accueil avant leur scolarité. (Soit avant leur 3 ans)





62,4 % des enfants de moins de 6 ans résident sur les communes du bas de vallée (St Martin d'Arc, St Martin la porte, St Michel de Maurienne) et sont potentiellement les premiers utilisateurs du fait de la proximité.

33,1 % des moins de 6 ans résident en station (Valloire, Valmeinier) et ne sont pas ou peu utilisateurs du service, excepté en dehors des périodes saisonnières (été, hiver).

Les 4,5 % restant résident sur la commune d'Orelle et utilisent le multi-accueil de leur commune, pour des raisons de proximité.

1.3 DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES (SOURCES CAF AU 31/12/2017)

Taux d'activité des allocataires CAF sur le territoire pour la population des 25-49 ans		Enfants de moins de 6 ans avec un ou deux parents actifs.
<u>Femmes</u> 71%	<u>Hommes</u> 89%	179 soit, 69,3 %

L'établissement accueille tous les enfants, sans condition de travail des parents, cependant la majorité des familles qui utilise le service le fait pour des raisons professionnelles.

Le travail saisonnier et posté, de plus en plus présent sur le territoire, amène le multi-accueil à gérer un nombre croissant de contrats atypiques.

1.4 LES STRUCTURES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE SUR LE TERRITOIRE.

A Valmeinier : « Galipette 1 » (3mois à 3 ans), 22 places, accueil touristique et enfants de la commune.

A Valloire : « Les aiglons » crèche de France (6 mois- 6 ans) 19 places. Ouvert de décembre à avril. Accueil touristique et enfants de la commune.

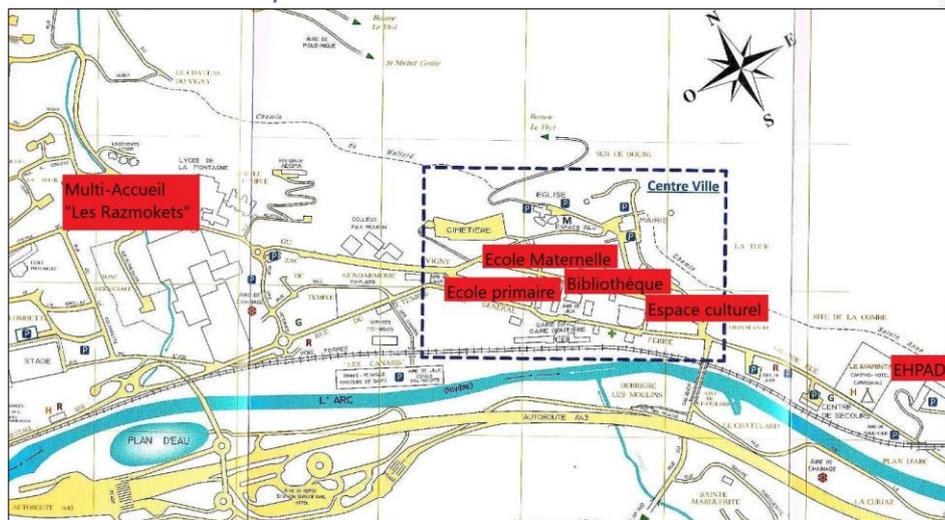
A Orelle : « Le Mazot des Croès » (3 mois- 6 ans) 12 places à l'année, 17 places février-mars-avril. Accueille enfants de la communes et touristes.



2 LE MULTI-ACCUEIL

Le multi-accueil se trouve dans le bâtiment de « La maison de l'enfance » qui regroupe plusieurs services pour les moins de 6 ans : le RAM (Relais Assistantes Maternelles), le LEAP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) et la ludothèque.

2.1 LE MULTI-ACCUEIL / SITE D'IMPLANTATION



Le multi-accueil se situe en dehors du centre-ville (environ 1,5 km) dans un quartier résidentiel et proche de logements sociaux.

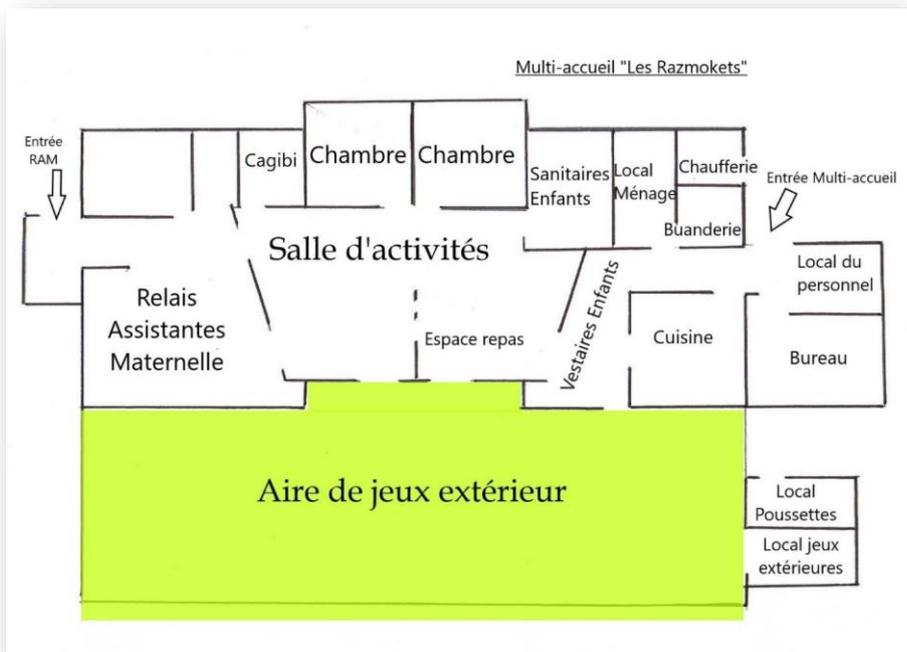
Cette situation géographique, bien qu'excentrée, est un atout : les enfants bénéficient d'un extérieur vaste et agréable. Cependant, cette situation est aussi un inconvénient : les enfants ne peuvent pas se rendre à pied au centre-ville où se trouvent les écoles, la bibliothèque, l'espace culturel ... Les déplacements se font avec le mini bus de la CCMG.

De plus, il n'y a pas de transport en commun sur le territoire et certaines familles rencontrent des difficultés à se rendre au multi-accueil.

2.2 ORGANISATION DES LOCAUX

La conception du bâtiment tient compte de la réglementation des structures d'accueil petite enfance.

Aux abords du multi-accueil, le stationnement est facilité par des places de parking. L'accès à l'intérieur du bâtiment est sécurisé par un visiophone.



L'établissement est composé de deux espaces bien distincts :

— Le lieu de vie des enfants avec :

- o **Une grande salle de vie** de 66 m², aux couleurs claires et aux larges baies vitrées. C'est un lieu où tout a été pensé pour que l'enfant découvre, s'épanouisse et s'amuse au travers de nombreux jeux, jouets et activités proposées. On y trouve un espace « livres »

avec banquette et fauteuils, des aménagements pour les jeux d'imitation tels que les coins poupées, dinette, voitures, ferme, outillage...et une structure de motricité (utilisé uniquement sous la surveillance des professionnels). Une grande table ronde sert pour la prise des repas, une autre est destinée aux activités dirigées (peinture...) ou aux puzzles. Une porte coulissante permet d'accéder à la salle du Relais (RAM) pour des ateliers de motricité, de danse...

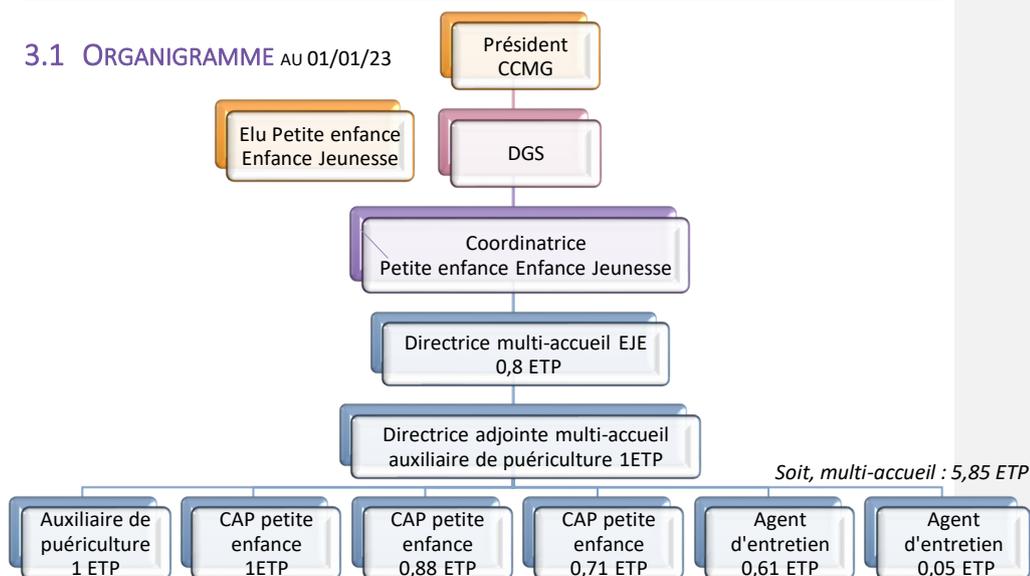
- **Un espace bébé**, sécurisé.
- **2 dortoirs** de 13,1 m² chacun.
- **Une salle de change**, attenante à la salle de jeux. Lieu de propreté et d'apprentissage équipé de 2 plans de change, de toilettes séparées par une cloisonnette, de pots et d'un lave main.
- **Un espace extérieur** équipé d'un sol souple avec deux jeux sur ressort et une maisonnette. De nombreux jeux d'extérieur sont à la disposition des enfants (vélo, ballons...).

— [Les annexes avec :](#)

- **Un hall d'accueil (vestiaires enfants) dédié aux familles.** Il est équipé de casiers et porte manteaux pour chaque enfant, d'une table à langer pour faciliter l'habillage et le déshabillage des plus petits.
- **Un bureau** pour le travail de direction et aménagé pour recevoir les familles et pour les réunions d'équipe. (Table ronde conviviale).
- **Un local pour le personnel.**
- **Un local ménage** conçu pour stocker les couches et les produits d'entretien.
- **Une cuisine satellite** pour la réception et la réchauffe des repas livrés en liaison froide.

3 LE PERSONNEL

3.1 ORGANIGRAMME AU 01/01/23



3.2 Les missions du personnel.

— L'éducatrice de jeunes enfants, directrice de la structure :

- Assure la gestion administrative de l'établissement.
- Est l'interlocuteur de la CAF et la PMI (**P**rotection **M**aternelle et **I**nfantile) en lien avec le coordinateur.
- Assure le lien avec les élus, le coordinateur et les partenaires extérieurs.
- Gère les demandes d'inscription, le suivi des contrats d'accueil, les facturations, les encaissements.
- Coordonne le suivi des enfants et des familles. (PAI, médecin référent.)
- Pilote le projet d'établissement et les projets partenaires.
- Participe aux réunions des directeurs du Service Petite Enfance Jeunesse animées par le coordinateur. (Infos, démarches projets...)
- Gère le personnel (planning, remplacements...)
- Gère la commande des repas, de goûters et de couches.
- Accompagne les stagiaires dans leur démarche d'apprentissage.
- Assure la mise en place de la restauration (remise en température, mixage suivant l'âge)
- Assure la prise en charge des enfants et l'accueil des familles.

— L'auxiliaire de puériculture, directrice adjointe :

- Assure la continuité de direction.
- Seconde la directrice dans la gestion de l'établissement au quotidien.
- Assure la prise en charge des enfants et l'accueil des familles.
- Accompagne les stagiaires dans leur démarche d'apprentissage.
- Assure la mise en place de la restauration (remise en température, mixage suivant l'âge).
- Participe aux réunions des directeurs du Service Petite Enfance Jeunesse animées par le coordinateur. (Infos, démarches projets...)

— L'auxiliaire de puériculture et les CAP petite enfance :

- Assurent la prise en charge des enfants et l'accueil des familles.
- Participent aux projets du service (PEEJ et partenaires).
- Assurent la mise en place de la restauration (remise en température, mixage suivant l'âge).

Un agent CAP petite enfance assure la permanence hebdomadaire du LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parents) avec l'animatrice du RAM.

— L'agent d'entretien :

- Assure l'hygiène des locaux et l'entretien du linge. (Normes HACCP)
- Participe ponctuellement aux projets de service (PEEJ et partenaires).

— L'accompagnement des élèves stagiaires :

Le multi-accueil est aussi un lieu de formation et à ce titre, des stagiaires en formation CAP petite enfance, auxiliaire de puériculture ou éducateur de jeunes enfants sont régulièrement accueillis. Des élèves de 3ème sont reçus chaque année lors de leur stage de découverte. L'accueil des stagiaires nécessite un encadrement et un suivi rigoureux et demande une grande disponibilité de l'équipe éducative. Aussi, ces accueils de futurs professionnels sont réfléchis et planifiés par l'équipe de direction. Un livret d'accueil a été réalisé afin de guider le stagiaire.

3.3 LES TEMPS DE CONCERTATION ET FORMATION DU PERSONNEL.

Des réunions d'équipe sont organisées toutes les semaines en soirée pour travailler sur les projets en cours et à venir.

L'ensemble du personnel éducatif assiste à des séances d'analyse de la pratique (en moyenne une fois par trimestre) animée par une intervenante extérieure. C'est un espace d'échange, un lieu de parole libérée, sans jugement où peuvent s'énoncer des difficultés avec les enfants et/ou avec les collègues. Chaque séance dure 1h30, un travail de réflexion sur une thématique particulière peut y être abordé et un étayage théorique est apporté par l'animatrice.

Des temps de travail en transversalité avec l'ensemble du service Petite- Enfance Enfance Jeunesse (PEEJ) sont organisés afin d'échanger des informations, élaborer des projets communs... (une fois par trimestre pour l'ensemble du personnel, une fois par mois pour les directeurs des services).

Le personnel a accès à un large choix de formations CNFPT et participe au moins à une session par an.

Des formations intra sont aussi organisées pour les recyclages PSC1 et HACCP (tous les 2 ans). D'autres formations peuvent être mises en place en fonction des besoins de l'équipe éducative.

Le personnel saisit aussi les opportunités de conférences /débats pour approfondir ses connaissances.

4 L'ACCUEIL DES ENFANTS

Le multi-accueil propose différents accueils en direction d'un public varié : familles ayant un besoin régulier à temps plein ou partiel, occasionnel ou d'urgence.

A cet effet, aucune condition d'activité professionnelle ou assimilée aux deux parents ou au parent unique ni de condition de fréquentation minimale n'est imposée.

La priorité est accordée aux habitants de la Communauté de Communes Maurienne Galibier (Orelle, St Martin d'Arc, St Martin la Porte, St Michel de Maurienne, Valloire, et Valmeinier).

4.1 L'ACCUEIL REGULIER

L'accueil est régulier lorsque les besoins sont récurrents et connus à l'avance.

Cette forme d'accueil fait l'objet d'un contrat entre le multi-accueil et les parents. Ce contrat fixe à l'avance les jours et les heures où l'enfant est confié à la structure.

4.2 L'ACCUEIL OCCASIONNEL

L'accueil est occasionnel lorsque les besoins sont connus à l'avance, sont ponctuels et ne sont pas récurrents.

Il permet aux familles de réserver une place pour un accueil 15 jours avant. Les inscriptions pour le jour même sont possibles sous réserve des places disponibles.

4.3 L'ACCUEIL DE L'ENFANT DIFFERENT

L'accueil d'un enfant en situation de handicap ou de maladie chronique est envisagé selon les besoins de l'enfant et en fonction de son état de santé si celui-ci rend possible la vie en collectivité. Dans ce cas, un Projet d'Accueil Individuel (P.A.I) est élaboré avec le médecin référent du multi-accueil et la famille. Ce document écrit précise les aménagements éventuels nécessaires pour un accueil de qualité et la possibilité de leur réalisation.

Des temps de concertations sont organisés avec :

- La famille pour connaître leur projet et leurs attentes.
- Le médecin référent et les professionnels médicaux qui suivent l'enfant pour estimer l'évolution de l'enfant et les ajustements nécessaires à son accueil.
- Les élus et le coordinateur pour prise de décision et accompagnement.

4.4 L'ACCUEIL EXCEPTIONNEL OU D'URGENCE.

L'accueil est exceptionnel ou d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés. Indépendamment des réservations, le multi-accueil est apte à accueillir un enfant en situation d'urgence, sur justificatif.

Cet accueil est réservé aux familles rencontrant des difficultés de garde de leur enfant suite à la maladie d'un parent, d'une hospitalisation, des contraintes familiales ou professionnelles exceptionnelles...

5 LA PLACE DES FAMILLES

Le temps de l'enfant passé au multi-accueil ne doit pas « échapper » aux parents, c'est pourquoi nous tenons à les associer à la vie et au fonctionnement de la structure au quotidien :

- Par le biais du panneau d'affichage, les parents sont informés des animations à venir, des menus pour le mois, des sorties, de la vie de la structure....
- Toutes les photos réalisées sur des temps d'activités ou sur des moments informels sont diffusées sur l'écran d'accueil et réactualisées.
- Le cahier de transmissions sert de support pour consigner la journée de l'enfant et la restituer chaque soir.

Pour favoriser l'implication des parents dans les activités du multi-accueil, nous leur proposons :

- D'intégrer des ateliers où ils peuvent apporter leur savoir-faire aux enfants, notamment à l'occasion de la semaine du goût.
- De participer à l'encadrement de sorties sur le territoire (cinéma, promenade ...)

Le lien parents enfants est renforcé avec des projets qui favorisent le faire ensemble tel que « Déballe les couleurs » où parents et enfants réalisent une peinture en commun exposée ensuite au centre-ville...

Chaque année, les familles sont conviées à :

- Une réunion d'information en septembre/ octobre (présentation des projets à venir...). C'est l'occasion pour les familles de rencontrer l'équipe éducative au complet, de faire part de leurs demandes et interrogations et de rencontrer les autres parents.
- Accompagner leur enfant à la fête de Noël.
- Participer à des soirées débats sur divers thèmes (alimentation, agressivité de l'enfant, le sommeil...)

6 NOS PARTENAIRES ET PRESTATAIRES

6.1 FINANCIERS ET DE CONTROLE

— La Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui est un service du conseil général.

- Elle délivre l'autorisation de fonctionnement après validation des locaux, des orientations pédagogiques et la qualification du personnel.
- Elle a pour mission de contrôler et suivre la conformité réglementaire de l'établissement.
- Elle a aussi un rôle de conseil, d'information et d'accompagnement des directrices d'établissement à travers un collectif qui se réunit une fois par an.

— La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) qui est le premier financeur du multi-accueil et assure de ce fait le contrôle de l'activité financée.

6.2 PAR CONVENTION

— Docteur Benoît Chamboredon, médecin référent

Vu l'article R 2324-39 du code de la santé publique (décret n°2010.63 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans), le docteur Benoît Chamboredon est par convention le médecin référent du multi-accueil.

Il travaille en collaboration avec l'équipe pour garantir un accueil de qualité aux enfants et s'est engagé à :

- Veiller à l'application, dans l'établissement, des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie, ou d'autres situations dangereuses pour la santé.
- Définir les protocoles d'actions dans les situations d'urgence, en concertation avec le directeur de l'établissement ou du service et, le cas échéant, le professionnel de santé mentionné et organiser les conditions du recours aux services d'aide médicale d'urgence.
- Assurer, les actions d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel.
- S'assurer, en liaison avec la famille, que les conditions d'accueil permettent le bon développement et l'adaptation des enfants dans l'établissement.
- Veiller à l'intégration des enfants en situation de handicap, d'une affection chronique, ou de tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière, et, le cas échéant, met en place un projet d'accueil individualisé ou y participe.
- Etablir le certificat médical autorisant l'admission de l'enfant si celui-ci a moins de 4 mois, s'il est dans une situation de handicap, ou s'il est atteint d'une affection chronique ou d'un problème de santé nécessitant une attention particulière ou un traitement.
- Examiner les enfants, avec l'accord des parents, lorsqu'il l'estime nécessaire ou à la demande du directeur de l'établissement.

6.3 DE TERRAIN.

— Le Relais Assistantes Maternelle (RAM)

Se trouve dans le même bâtiment que le multi-accueil ce qui facilite les échanges. La configuration des locaux permet une mutualisation de la salle du RAM. Des animations conjointes sont organisées ainsi que des grandes manifestations. (Fête de Noël, Famille en Fête, Premières pages...)

— La bibliothèque municipale,

Au rythme d'une fois par mois, la bibliothécaire se déplace au multi-accueil pour partager un moment de plaisir avec les enfants autour du livre et des histoires. C'est aussi l'occasion de renouveler le prêt des livres. Le personnel se rend aussi directement à la bibliothèque pour emprunter des livres. Dans l'organisation annuelle, nous prévoyons aussi un déplacement avec les enfants à la bibliothèque.

— L'école de musique de la CCMG,

Avec la mise à disposition d'une professeure pour des séances d'éveil musical une fois toutes les trois semaines au multi-accueil.

— L'accueil de loisirs « l'Eterlou »

Avec la mise en place des animations passerelles organisées pendant les vacances scolaires. Cette action a pour objectif de faciliter le passage de l'enfant du multi-accueil vers l'accueil de loisirs en étant accompagné par des personnes qu'il connaît vers d'autres professionnels animateurs qu'il va pouvoir découvrir.

— Les écoles.

Des rencontres régulières se font tout au long de l'année scolaire avec l'école maternelle « Centre » de St Michel de Maurienne, que ce soit pour des occasions festives (Galette des Rois, Carnaval, olympiades...) ou pour l'immersion des enfants sur une matinée d'école.

— La cantine scolaire.

Pour bien préparer les enfants à l'entrée à l'école, nous proposons aux enfants de 2/3 ans de manger ensemble à la cantine scolaire une fois par an.

— L'Ehpad « La Provalière ».

Des animations intergénérationnelles sont élaborées avec la maison de retraite et permettent de rapprocher les générations.

— Espace culturel « Le Savoie ».

Le multi-accueil accompagne en moyenne une fois par an les enfants à l'espace culturel pour assister à des spectacles jeunes publics.

— Centre social « Mozaïca ».

Le multi-accueil participe ponctuellement à des projets initiés par le centre social (Œuvre bleue intergénérationnelle.). Toutes les informations du centre social sont diffusées aux familles.

— Le centre d'accueil pour les demandeurs d'asile.

Des temps de concertations sont programmés avec les éducateurs de terrain et les familles pour faciliter l'intégration des enfants au multi-accueil.

— La commune de St Michel de Maurienne.

Le multi-accueil s'implique dans la vie de la commune et est présent sur des grandes manifestations comme le carnaval, la foire aux plants ou la fête patronale. La commune met à notre disposition des salles pour les spectacles.

— Le Lycée de la Montagne, pour le prêt de la salle polyvalente à l'occasion de la fête de Noël.

Toutes les opportunités d'activités pouvant créer du lien et favoriser les échanges avec les enfants accueillis sont saisies.

6.4 NOS PRESTATAIRES

- « API restauration », pour la livraison des repas et des goûters en liaison froide.
- La ferme du FARDELIER, avec l'achat hebdomadaire (d'avril à octobre) des yaourts bio de brebis pour les goûters.
- « Médialpes » pour l'achat des couches « Happy »

7 LES ORIENTATIONS SOCIALES/ LES AXES DE DEVELOPPEMENT.

7.1 LA POLITIQUE PETITE ENFANCE DU TERRITOIRE SE POSITIONNE SUR LES ORIENTATIONS SUIVANTES :

- Permettre à l'ensemble des familles du territoire de bénéficier de l'offre de service dans un double objectif de conciliation vie familiale/ vie professionnelle et d'investissement social.
- Faciliter la réponse aux besoins atypiques des familles et aux situations d'urgence.
- Prévenir les exclusions en répondant aux besoins particuliers des familles (accueillir les enfants en situation de précarité sociale, de carence éducative, de handicap, de maladie chronique...).
- Contribuer à la mixité des publics accueillis.

7.2 LES AXES DE DEVELOPPEMENT DU MULTI-ACCUEIL POUR LES PROCHAINES ANNEES, DANS LE CADRE DU RENOUELEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE, SONT :

- D'encourager des projets de territoire facilitant le faire ensemble et les interactions induites.
- Favoriser à la fois l'accès des services et les projets de proximité répondant aux attentes territoriales du public.
- Créer des temps d'animation et de rencontre facilitant les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels.

— De développer des actions éducatives « autour » de la santé et de l'alimentation en favorisant la découverte, le bien-être et le plaisir.

- Insuffler une dynamique et une réflexion à l'échelle du territoire notamment dans les domaines de l'information, la communication, la formation et les savoir-faire.
- Initier l'enfant, le jeune et l'adulte à la découverte et à la diversité des cultures et favoriser la notion de partage.
- Réaliser des projets et des actions respectant le bien être, le plaisir et l'autonomie de l'enfant et du jeune.

— De développer des projets favorisant les interactions des jeunes (16/30 ans)

- S'engager dans une dynamique de projets innovants.

PROJET EDUCATIF

Nous abordons ici les valeurs éducatives que nous souhaitons promouvoir au sein de notre structure. L'objectif est de les rendre plus explicites, lisibles et concrets.

Ainsi, après une réflexion collective, nous souhaitons développer les valeurs suivantes :

- ❖ Le respect.
- ❖ L'autonomie.
- ❖ La socialisation.
- ❖ L'éveil et la curiosité.

1 LE RESPECT.

Je suis petit mais important

" J'ai le droit d'être respecté, et mes parents aussi, dans tous les lieux où je suis accueilli, avec ou sans eux.

Et j'ai le droit de ne pas avoir peur et de ne pas avoir mal quand on me soigne.

Les gens qui travaillent dans ces lieux où je reste, mais où je ne fais que passer, devraient savoir que j'ai un nom, que j'ai une histoire, que j'ai un avenir, que je ne suis pas un prix de journée, et que mes parents ne sont ni des visiteurs ni des gens qui n'y connaissent rien "

(Janusz KORCZAK)

« Respect » vient du latin « respectus » qui signifie égard, considération. Respecter quelqu'un, c'est faire attention à ce qu'il peut ressentir, avoir de la considération pour lui, accepter ses différences et reconnaître ses valeurs.

Au regard de cette définition, nous sommes convaincus que respect et bienveillance sont intimement liés.

Notre objectif au quotidien est de respecter l'enfant dans sa globalité. Respecter sa personne, son environnement social et ses besoins physiologiques, psychologiques, biologiques...C'est en respectant l'enfant avec bienveillance que nous lui permettrons de se construire, d'affronter les difficultés pour mieux les dépasser et prendre ainsi confiance en lui. Nous voulons donner les moyens à l'enfant d'être sujet et acteur de sa vie en le considérant comme un interlocuteur à part entière, que l'on accueille, auquel on s'adresse et avec lequel nous nous comportons avec respect. « Le respect ne s'enseigne pas, il se transmet ».

Nous avons choisi de :

- Respecter le rythme de chaque enfant pour le considérer comme unique, avec des besoins spécifiques et un rythme qui lui est propre. Le rythme de l'enfant évolue au fur et à mesure qu'il grandit. Nous ne voulons pas imposer aux enfants un rythme qui convient à l'adulte ni anticiper ses acquisitions.
- Respecter l'enfant au moment des activités, sans jamais imposer, en lui laissant le temps de les découvrir, d'observer, d'essayer pour qu'il fasse lui-même sa propre expérience.
- Respecter au mieux les habitudes de vie de chaque enfant (de sommeil, de repas, de développement ...) en assurant la continuité avec la maison. Nous avons le souci de créer

un environnement assurant une sécurité affective à l'enfant, et des relations stables et de confiance entre les parents, les enfants et l'équipe professionnelle.

C'est à travers l'observation que nous apprenons à connaître et à respecter chaque enfant.

2 L'AUTONOMIE.

« Aide moi à faire seul »

(Maria Montessori)

L'étymologie grecque du mot « autonomie » est « auto » (soi-même) et « nomos » (loi, règle) Selon le dictionnaire, « être autonome » c'est « ne pas être dépendant d'autrui ... »

Au regard de ces définitions, l'autonomie est donc la capacité à décider et agir, à répondre à ses propres besoins. L'autonomie ne se décrète pas, mais se construit progressivement dès la naissance et tout au long de la vie.

Le multi-accueil est donc un lieu de la construction de l'autonomie, c'est pourquoi pour nous, **favoriser l'autonomie c'est aider l'enfant à grandir, lui donner les moyens nécessaires pour qu'il développe ses capacités à faire seul dans un environnement sécurisé.**

Dans le processus de développement de l'enfant, nous observons différents stades d'autonomie :

- « **D'autosuffisance** », lorsque le bébé commence à se déplacer, à ramper, à explorer son environnement, à se saisir d'un objet etc. il commence à faire les choses par lui-même.
- **Motrice**, lorsqu'il commence à se prendre en charge seul avec principalement : les déplacements, l'habillement, l'alimentation, la propreté. L'enfant devient capable à faire seul, il participe activement à la vie quotidienne.
- **Psychologique**, lorsque l'enfant devient capable de jouer seul ou s'endormir seul.

Quel que soit le stade de l'enfant, pour que son autonomie se développe et qu'il commence « à faire seul », la sécurité affective, et la confiance lui sont indispensables. C'est à travers le regard et l'accompagnement de l'adulte qu'il va pouvoir les trouver. « C'est parce qu'il se sent protégé et soutenu qu'il se sent capable d'oser, de faire des essais, des erreurs de faire diverses expériences, de se tromper, recommencer jusqu'à réussir ».

Notre rôle éducatif est :

- D'apporter ce regard bienveillant dont il a besoin, de le soutenir, le féliciter, valoriser ses actions pour qu'il trouve les ressources pour explorer et renforce son estime de soi, sa confiance en ses capacités.
- Lui permettre de faire et solliciter ses explorations en mettant à sa disposition un environnement suffisamment riche.
- De favoriser les interactions positives entre l'enfant et le professionnel et les parents et le professionnel qui renforcent la confiance et le lien.

Notre préoccupation en favorisant l'autonomie au multi-accueil est que l'enfant se développe harmonieusement et naturellement. Nous n'anticipons pas ses acquisitions mais lui parlons, l'encourageons, le rassurons quand il en a besoin et favorisons l'expérimentation.

3 LA SOCIALISATION

A la découverte des autres...

« Socialisation » : processus d'intégration à la société, apprentissage de la vie de groupe. Ensemble de mécanismes qui permettent à l'enfant de construire son identité sociale afin de pouvoir s'intégrer au sein d'un groupe et plus généralement au sein de la société.

Le multi-accueil est souvent le premier lieu de socialisation et de vie en collectivité où il va s'agir pour l'enfant d'acquérir la capacité à vivre avec les autres et à entrer en relation tout en respectant les règles du groupe.

Pour nous, favoriser la socialisation, c'est donner les outils nécessaires à l'enfant pour que ses interactions avec l'autre (adulte ou enfant) soit le plus positives possibles. C'est lui donner une base solide qui conditionnera sa vie d'adulte dans la société.

Le processus de socialisation de l'enfant commence dès son plus jeune âge et de façon graduelle. Il y a le premier sourire, puis les premiers déplacements à la rencontre de l'autre, les premiers mimétismes, les premiers conflits... jusqu'aux premiers jeux structurés où les enfants agissent ensemble.

L'enfant apprend également au fil du temps l'essentiel dans ses rapports aux adultes : comment leur faire plaisir, comment les mettre en colère, comment attirer leur attention. Il sait aussi progressivement exprimer de façon fine et adéquate ses humeurs, ses émotions, ses désirs et ses refus.

Au sein du multi-accueil, nous accompagnons l'enfant dans l'apprentissage et le respect des règles communes, propres à la collectivité : en les nommant, les expliquant, les rappelant, en

intervenant en cas de transgression. Toutefois nous laissons aussi aux enfants la possibilité de résoudre leurs conflits seuls avant de les aider si nécessaire.

Nous soutenons l'enfant dans la prise en compte de ses camarades, l'utilisation du langage plutôt que le passage à l'acte. Nous favorisons les activités en petits groupes. Les grands groupes ont tendances à insécuriser et générer de l'agressivité.

La socialisation n'est pas un mécanisme spontané, l'enfant doit être guidé et conseillé pour vouloir et pouvoir s'ouvrir aux autres enfants et adultes.

4 L'ÉVEIL ET LA CURIOSITÉ.

« Laisse-moi exprimer mes compétences »

« Éveil » : Action d'éveiller ou de s'éveiller. Sortir de son sommeil, de son engourdissement. Donner l'éveil à quelqu'un ; attirer l'attention de quelqu'un.

Pour nous, favoriser l'éveil de l'enfant, c'est développer sa curiosité, satisfaire son besoin d'apprendre, lui faire prendre conscience de son corps et de son environnement en élargissant son champ de compétence.

Dès la naissance, l'enfant a un formidable potentiel sensoriel en construction. Dans son environnement, tout ce qui va alimenter ses canaux sensoriels (le toucher, le goût, la vue, la température, la douleur, les odeurs...) va favoriser son développement cérébral.

Cependant, pour que l'enfant puisse développer pleinement ses sens, il lui faut des stimulations sensorielles externes qui lui donneront envie de poursuivre vers le chemin de la découverte, de l'apprentissage.

Le rôle du multi-accueil est d'offrir une multitude de stimuli pour favoriser cet apprentissage.

Le cerveau de l'enfant ne connaît pas l'ennui, il a soif de nouveauté et de répétition. Pour ce faire, l'enfant doit avoir à sa disposition des éléments variés et intéressants tout en sachant qu'il n'a pas besoin de sur stimulation (d'être dans la suractivité) qui pourrait entraver son développement.

Nous l'encourageons à accéder librement aux espaces ludiques, à expérimenter à les investir à sa manière, à son rythme, sans contrainte.

PROJET PEDAGOGIQUE

Il s'agit ici de voir comment nos valeurs éducatives s'articulent au quotidien dans notre établissement où petits et grands cohabitent dans une même section (Pas de groupes inter-âge) où les interactions qui s'y déploient sont riches.

1 ADAPTATION ET ACCUEIL

Faire le choix d'un mode de garde pour son enfant, quel qu'il soit, c'est accepter que son enfant vive autre chose hors du cercle familial et c'est un premier pas, parfois difficile à franchir.

La vie de l'enfant va alors s'inscrire dans une relation triangulaire, enfant, parents et professionnelles.

Cette relation doit se construire dans la confiance et la bienveillance avec pour objectif premier, l'enfant et son bien-être.

1.1 LA PREMIERE RENCONTRE

Le premier contact avec les familles est un temps d'accueil important qui permet d'ouvrir le dialogue, d'apprendre à se connaître et à se faire confiance.

C'est l'occasion :

- D'échanger avec les familles sur leurs attentes.
- De Remettre le règlement intérieur et les documents nécessaires à l'inscription.
- De visiter les locaux et présenter l'équipe éducative.

1.2 L'ADAPTATION OU PERIODE DE FAMILIARISATION.

La période de familiarisation n'est pas un simple mot ; c'est une étape fondamentale et indispensable pour les enfants quel que soit leur âge.

- Pour l'enfant, se séparer de son parent, c'est pouvoir vivre de nouvelles expériences, investir d'autres lieux avec d'autres personnes.
- Pour les parents, c'est accepter que l'enfant se détache d'eux, s'autonomise et se socialise. Se préparer à se séparer, c'est prendre le temps de passer le relais aux professionnels qui sauront se montrer à l'écoute de l'enfant tout en respectant la place des parents.
- Pour l'équipe, c'est découvrir et connaître chaque enfant afin de respecter ses besoins et ses habitudes.

— [Nous proposons une adaptation modulable et progressive sur différents moments de la journée.](#)

- Un premier temps ou parent et enfant restent ensemble (plus d'actualité depuis le Covid)
- Puis l'enfant reste seul une heure de temps.
- La durée d'accueil est ensuite augmentée progressivement en fonction de l'enfant, de sa personnalité, de ses réactions et des disponibilités des parents.

- Varier les moments de familiarisation de l'enfant pour découvrir différents moments de la journée.

— Pour ce temps d'accueil, les parents doivent :

- Être joignables au cas où le temps semblerait trop long pour l'enfant.
- Apporter le doudou et/ou sucette de l'enfant pour rendre cette séparation plus douce. Ces objets rassurent et apaisent l'enfant.
- Venir régulièrement dans le temps de manière que l'enfant prenne ses repères et choisir différents moments de la journée. (Matin, après midi...)
- Choisir des moments où l'enfant est bien reposé.
- Eviter les moments des repas ou goûter ; le personnel n'étant pas forcément disponible dans ce moment-là.
- Rassurer l'enfant lors de la séparation.

1.3 ACCUEIL ET RETROUVAILLES AU QUOTIDIEN :

L'accueil du matin et du soir se passe dans l'espace vestiaire aménagé pour les enfants (casier à leur prénom, porte-manteaux, bancs).

« La phase d'accueil est à voir comme le début d'un temps particulier ; c'est un passage de relais ». (Métier de la petite enfance n°106). L'accueil demande de la part de l'équipe une disponibilité physique et psychique, une certaine empathie. Nous veillons à prendre le temps nécessaire pour accueillir l'enfant et sa famille.

Les parents sont invités à entrer dans la salle de vie, à prendre le temps nécessaire pour se séparer ou se retrouver et jouer avec leur enfant.

— Comment se passe l'accueil du matin :

- L'enfant peut être accueilli à tout moment de la journée (excepté entre 11h30 et 13h00) et de préférence sur réservation.
- Pour respecter le rythme de l'enfant, ce dernier a la possibilité de prendre son petit-déjeuner dans la structure.
- Pour faciliter la séparation, il est conseillé aux parents de prendre le temps de dire au revoir à leur enfant et de se donner rendez-vous le soir.

— L'accueil du soir :

C'est un moment d'émotion, où le parent retrouve son enfant et inversement. L'enfant a besoin d'être préparé à cet instant fort.

- Nous laissons à l'enfant le temps de réaliser la présence de son parent, de quitter ses copains et son jeu. C'est pourquoi nous n'appelons pas systématiquement l'enfant dès l'arrivée de son parent.
- C'est aussi l'occasion pour le parent de voir son enfant évoluer dans la structure.

Ce n'est pas parce que l'enfant pleure au moment de la séparation, qu'il ne prend pas de plaisir dans la journée.

Si la séparation a été difficile, il est important que les parents prennent le temps au retour de faire un dernier jeu ensemble qui permettra à l'enfant de partir sur une note positive.

1.4 LES OBJECTIFS ET LA POSTURE DES PROFESSIONNELLES SUR CES TEMPS D'ACCUEIL

— Nos objectifs sont de :

- Faciliter la séparation parent-enfant.
- Accueillir l'enfant dans de bonnes conditions.
- Privilégier un accueil individualisé, sans jugement ni discrimination.
- Favoriser les échanges entre parents et professionnelles.
- Accompagner le parent sur ce temps de séparation et de retrouvailles.
- Respecter les attentes des parents.

— La posture du professionnel est :

- D'avoir dans une écoute bienveillante pour le bien être des parents et des enfants.
- De se rendre disponible pour accueillir au mieux enfant et parents (cadre sécurisant).
- De respecter les choix de l'enfant au moment de la séparation (s'il souhaite garder ou non sa sucette et son doudou, s'il veut les bras ou pas ...)
- De Recueillir les informations sur l'enfant pour assurer une continuité. Être attentive aux propos des parents (sommeil, alimentation) mais aussi aux événements inhabituels (fièvre, chutes, souci familial).
- De proposer et permettre aux parents d'appeler la structure en cours de journée en cas d'inquiétude.
- De répondre aux questionnements des parents notamment sur le déroulement de la journée de leur enfant (transmissions).

2 L'ÉVEIL DE L'ENFANT : LES ACTIVITÉS SPONTANÉES OU ENCADRÉES

Le jeu est une activité spontanée de l'enfant. Il favorise l'exploration, la sensation, la communication, la stimulation et surtout le plaisir.

« L'enfant ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue ».

Jean Epstein

2.1 DU CÔTÉ DES BEBES :

Notre pédagogie est de pratiquer la motricité libre avec les bébés. Cela se traduit par le fait qu'un enfant ne sera jamais mis par l'adulte dans une position à laquelle il n'a

pas accès seul (assis, debout, sur le ventre...). Nous sommes présentes pour stimuler le bébé et l'accompagner à trouver par lui-même comment accéder aux différentes postures qui le conduiront vers l'acquisition des déplacements autonomes.

Le bébé est installé le plus souvent sur le dos sur un tapis (dans la salle de jeux ou dans le parc) et peut se déplacer en toute liberté. C'est dans cette position qu'il est le plus à même de découvrir le monde qui l'entoure, d'expérimenter ses sensations et son corps. Libre de ses mouvements, il est capable de franchir seul, à sa manière et à son rythme, toutes les étapes de son développement, de la position sur le dos à la marche assurée.

Des jeux avec différentes textures lui sont proposés pour éveiller ses sens. IL joue au départ principalement avec ses mains, il les découvre, les éloigne, les rassemble puis découvre les objets comme des hochets légers et facile à manipuler. Nous utilisons « le portique d'activité » que sur une courte durée.

Le transat est aussi peu utilisé, nous considérons qu'il réduit les mouvements de l'enfant, limite sa liberté et son champ de vision. L'enfant est maintenu dans une position qu'il ne maîtrise pas (c'est-à-dire dans une position plus ou moins assise). Malgré tout, il nous sert de temps en temps lors des repas.

— Avec cette pédagogie, nos objectifs sont de permettre à l'enfant :

- D'avoir une totale liberté de mouvement afin qu'il découvre son corps et son environnement, développe une activité spontanée dans le respect de son rythme d'apprentissage
- De s'épanouir et prendre du plaisir.
- De développer ses compétences et sa confiance en lui.
- De faire ses acquisitions de façon autonome.
- D'être respecté dans son rythme d'apprentissage.
- Une certaine sécurité dans cette liberté qui lui est laissée.
- De construire des bases solides.
- De prendre des initiatives et de développer sa créativité.

— Pour favoriser cette motricité libre, nous veillons à :

- Ne pas interrompre l'enfant dans son activité spontanée.
- Ne pas intervenir de façon directe.
- Ne pas imposer la stimulation ou une aide qui rendrait l'enfant passif et dépendant de l'adulte.
- Observer et accompagner l'enfant dans ses expériences.

- Encourager l'enfant, verbaliser, valoriser ses acquisitions sans interférer dans ses découvertes et son développement.
- Laisser l'enfant bouger, explorer l'espace, saisir des objets, les relâcher, sentir les formes, les textures...
- Permettre à l'enfant d'accéder à différents espaces de jeux qu'il investit à sa manière, à son rythme, dans un cadre sécurisé.
- Ne pas devancer les besoins de l'enfant.
- Ne pas contraindre l'enfant à une position dans laquelle il ne sait pas se mettre tout seul.
- Veiller à la tenue vestimentaire de l'enfant pour qu'il ne soit pas entravé dans ses mouvements (body et pieds nus)
- Offrir à l'enfant un espace lisible avec une diversité de matériel car c'est par le jeu que l'enfant s'éveille, se développe, acquiert son autonomie et sa socialisation.

Au quotidien, choisir la motricité libre se traduit par une attitude mûrement réfléchie et un espace, un matériel, adaptés à l'enfant. C'est donc à nous de « *composer l'environnement dans lequel il va pouvoir s'appuyer sur ses propres ressources pour faire lui-même* »

2.2 L'ÉVEIL DES PLUS GRANDS :

Une journée au multi-accueil est une alternance d'activités libres induites par l'enfant lui-même et d'activités encadrées sur proposition de l'adulte.

2.2.1 Le jeu libre :

L'espace est aménagé de manière à permettre à l'enfant d'explorer par lui-même, d'évoluer, de faire ses premières expériences. Il est acteur de son développement.

Pendant ces moments de jeux libres, une présence bienveillante de l'adulte est nécessaire. Il répond aux sollicitations des enfants, joue un rôle de régulateur, reste vigilant et observe les situations vécues par l'enfant. L'enfant est accompagné par la parole et le regard. L'adulte intervient si besoin. Le professionnel a un rôle de « phare » qui éclaire le jeu de l'enfant. (Cf. Annexes).

— Les objectifs du jeu libre sont multiples :

- Offrir à l'enfant un espace de découverte lui permettant de faire seul sous le regard bienveillant de l'adulte.
- Favoriser l'apprentissage de la relation. Laisser les enfants avoir des interactions entre eux, s'affronter, trouver une solution pour régler leurs conflits et développer la notion de partage.
- Permettre à l'enfant d'être acteur et libre de ses choix.

— Notre posture professionnelle est :

- D'intervenir à la demande de l'enfant pour faire un jeu avec lui, lire une histoire...
- Aider l'enfant à acquérir les règles sociales, le respect de l'autre et des choses (on ne tape pas, on ne mord pas, on ne déchire pas les livres...),
- D'intervenir pour sanctionner de manière équitable. C'est l'apprentissage de la notion de justice, de la valeur humaine qui se met en place.
- Mettre à disposition des enfants des jeux adaptés à leurs besoins et capacités.
- D'être attentive, disponible et sécurisante en restant en retrait dans un coin de la salle (position du phare)
- De soutenir l'enfant dans son jeu.

2.2.2 Les activités d'éveil encadrées :

Les activités d'éveil dirigées sont mises en place tous les jours sur des temps courts « maximum 20 minutes ».

Dès qu'assez d'enfants sont présents pour former un groupe homogène vers 9h30, plusieurs activités –ou jeux– de groupe sont proposés.

Les activités proposées par l'équipe tiennent compte du niveau de développement de chaque enfant et de ses envies. L'enfant est libre de participer ou de rester en observation. C'est lui qui fait, qui crée et qui agit. Le plaisir, la découverte et l'expérience qu'il va en retirer priment sur le résultat obtenu. L'activité peut s'arrêter s'il le souhaite, même si elle n'est pas achevée.

Nous choisissons de ne pas être dans une frénésie d'activités pour éviter la surstimulation. Il n'y a pas de planning prédéfini, pour être au plus près des besoins exprimés par les enfants.

Les activités de l'après-midi sont plus échelonnées du fait de la sieste. C'est un moment de relation plus privilégiée avec un ou deux enfants.

— Nos objectifs dans les activités encadrées sont de :

- Développer les sens. (L'ouïe, l'odorat, le toucher, l'écoute, le goût)
- Procurer du plaisir par le jeu.
- Faire découvrir le monde, la matière...
- Favoriser le « faire ensemble ».
- Ne pas tomber dans la suractivité.

— Notre posture professionnelle dans les activités encadrées est :

- De proposer des activités variées, adaptées au développement de l'enfant. C'est-à-dire, en fonction de ce que l'enfant est capable de faire, quel que soit son âge de manière à ne pas mettre l'enfant en échec.
- D'être respectueux du choix de l'enfant qui ne veut pas participer. Le forcer, c'est avoir l'effet inverse. L'enfant fonctionne par mimétisme, c'est parce qu'il voit faire qu'il aura envie de faire une prochaine fois. Un enfant apprend beaucoup de ses observations.
- De valoriser l'enfant par la parole pour lui permettre d'avoir du plaisir à faire.

- De laisser l'enfant faire seul. L'adulte est là pour l'accompagner, le guider par la parole mais « pas pour faire à la place de... ».
- De respecter le temps d'activité de chaque enfant.

2.3 QUELQUES PROPOSITIONS D'ACTIVITES ...

— *Les caisses ludiques :*

Nous avons créé différentes caisses contenant chacune des matériaux différents tels que cartons, bouchons, pièces de bois, pâtes... L'enfant décide seul de l'utilisation de ces objets, de ce qu'il va en faire. Il s'approprie cet univers ludique, devient auteur de son activité et fait de multiples expériences avec du matériel simple (transvaser, empiler, trier, découvrir des formes, des couleurs, des textures...)

— *La motricité :*

Nous proposons des activités qui stimulent les différentes compétences de l'enfant : maîtrise de son tonus, jeux d'équilibre, repérages dans l'espace, parcours d'obstacles, danse, etc... Peu à peu l'enfant apprend à connaître ses capacités motrices et ses limites et prend confiance en lui au fur et à mesure qu'il les améliore.

— *Les activités manuelles :*

Peinture, collages, gommettes, pâte à modeler, jeux d'eau ... Grâce à du matériel et des outils adaptés, l'enfant développe sa sensorialité et sa motricité fine, découvre de nouvelles techniques. Il laisse ainsi sa trace, précise son geste et communique par un autre langage. Ces activités permettent de laisser libre court à l'imagination de l'enfant.

— *Les jeux éducatifs :*

Puzzles, encastrements, jeux de logique et de règles... Grâce à ces jeux l'enfant développe sa mémoire, sa pensée logique (formes, taille, couleurs...); Avec les règles il découvre le partage et les notions de vie en société et l'enrichissement de faire à plusieurs.

— *Les livres :*

Ils sont mis à disposition dès le plus jeune âge. En étant familiarisé très tôt avec les livres, l'enfant découvre l'esthétique des images et de la langue. Il développe un langage construit et riche en vocabulaire. Le bébé goûte le livre avec sa bouche, avant de le goûter avec ses yeux et ses oreilles. Il apprend à le manipuler qu'il soit en carton ou en papier, à rabats ou à toucher.... Peu à peu il reconnaît les images et les mots qui leur sont associés. Lire c'est aussi s'amuser ensemble et un moment privilégié avec l'adulte qui raconte. Assis, couché, dans les bras, autour d'une table ou en grand groupe, il n'y a pas de position idéale. L'enfant est libre de refermer le livre avant la fin ou de revenir sur les pages précédentes. Il a le droit de se lever et d'écouter l'histoire à distance, tout en faisant autre chose.

En complément, Mélanie, bibliothécaire à St Michel, intervient une fois par mois pour raconter des histoires aux enfants.

— *L'éveil musical :*

C'est avant tout une découverte, une expérimentation des sons, des objets sonores et des instruments.

En proposant un univers sonore riche et varié à l'enfant les professionnelles développent sa capacité d'écoute, et l'initie aux différents rythmes qu'il va pouvoir appréhender avec son corps. Grâce aux comptines chantées, aux chansons à gestes et aux jeux de doigts, l'enfant développe son vocabulaire, travaille sa mémoire et son schéma corporel, joue avec les émotions et prend beaucoup de plaisir.

En complément, Emmanuelle, intervenante musicale anime des séances musicales une fois par mois. Les enfants découvrent et manipulent les instruments et objets sonores quelle apporte et savourent sa douce voix mélodieuse.

— *Les ateliers culinaires :*

Les enfants mettent régulièrement « la main à la pâte » en préparant un plat (compote, gâteau, crème dessert...) pour le goûter. Cette activité leur permet de découvrir de nouvelles textures, de nouvelles odeurs et saveurs, de développer leur dextérité (Pétrir, taper, malaxer, mélanger, étaler, couper...) et de les initier au goût.

— *Les sorties :*

Elles permettent de faire de nouvelles expériences, de découvrir d'autres lieux et de partager d'autres moments de vie en dehors de la structure. Elles concernent essentiellement les enfants d'âge préscolaire (ceux qui feront leur rentrée en septembre de l'année en cours) mais peuvent aussi être proposées aux plus petits.

Les sorties se font sur la commune de St Michel à pied ou avec le bus de la communauté de communes. (Espace culturel, maison de retraite, bibliothèque, école maternelle, accueil de loisir, jardin public...)

Une autorisation de sortie est signée par les parents pour chaque sortie.

Nous considérons le rangement de la salle de jeux comme une activité. L'adulte oriente l'enfant dans le rangement, lui donne des missions et avec le temps, l'enfant le fera de lui-même.

3 LES REPAS

Les repas et goûters sont fournis pour les enfants de plus de 12 mois et sont livrés en liaison froide par un prestataire.

- Les menus, affichés dans le hall d'accueil, sont établis en lien avec une diététicienne et supervisés par le médecin référent du multi-accueil. Ils se composent d'un plat principal, d'un laitage et d'un dessert.

- Le goûter est fourni par le même prestataire. Il est composé d'un produit laitier, d'une compote et d'une céréale. Entre avril et octobre, nous travaillons également avec la ferme du Fardelier qui nous livre des yaourts de brebis bio et local. Ils sont servis aux enfants une fois par semaine.

Il n'y a pas d'accueil ou de départ d'enfant entre 11h30 et 13h00 de manière à ce que les repas se déroulent dans le calme, sans dérangement et avec du personnel entièrement consacré à cette tâche.

Lorsque la météo le permet, les repas sont servis sur la terrasse.

Le temps du repas n'est pas uniquement une réponse à un besoin, la faim, c'est aussi un moment de plaisir, de découvertes sensorielles (sur les plans gustatif, olfactif, visuel voire tactile), d'échanges et de partage. Nous considérons que le temps du repas est une activité éducative à part entière avec des règles de vivre ensemble favorisant la socialisation.

— L'organisation du repas a été pensée par l'équipe :

- Une personne s'occupe des bébés et deux autres accompagnent les plus autonomes.
- Chaque professionnelle s'occupe d'un seul enfant à la fois.
- Nous veillons à ce que les enfants soient bien installés, libres de leurs mouvements sans serviette sous leur assiette...

— Les objectifs du personnel sur les temps des repas sont de :

- S'adapter aux besoins de chaque enfant.
- Respecter au mieux le rythme de vie de l'enfant, c'est pourquoi un enfant qui dort ne sera pas réveillé pour prendre son repas en même temps que les autres. Il mangera plus tard.
- Favoriser l'autonomie.
- D'inculquer à l'enfant des règles de vivre ensemble.

— Pour les bébés,

Les rythmes individuels sont respectés au maximum. Les biberons sont donnés dans les bras et à la demande. Les repas sont donnés dans un transat ou une chaise haute.

— Pour les « grands », le rythme est plus collectif.

- Chaque enfant après s'être lavé les mains, va chercher son bavoir et choisit sa place à table.
- Nous incitons les enfants à goûter de tout mais ne forçons pas à finir l'assiette. L'appétit de l'enfant est respecté tout comme sa manière de manger. Pour certains enfants, les aliments sont moulinés, certains mangent seuls, d'autres sollicitent l'adulte pour les aider, d'autres mangent avec les mains. Nous respectons cette étape qui est nécessaire à leur éveil et à leur autonomie et les incitons petit à petit à se servir de leurs couverts.
- Nous laissons l'enfant prendre son temps pour manger, sans le brusquer (pas de dépêche-toi, fais vite...).
- Nous nous adaptons au développement de l'enfant en lui proposant de manger sur une chaise bébé ou à table avec les copains, de boire dans un verre ou au bec verseur...
- Les enfants peuvent également effectuer certaines tâches selon leurs compétences comme enlever la peau de leur banane, l'opercule de leur yaourt...

- A la fin du repas, l'enfant débarrasse son assiette, son verre, ses couverts, se lave les mains, la bouche et met son bavoir et son gant au linge sale.
- L'enfant apprend à respecter les règles de vie instaurées par l'équipe et qui lui donnent une stabilité (« On ne se lève pas de table en cours de repas, on attend les autres pour le dessert, on respecte les autres enfants lorsqu'ils mangent, on ne crie pas »). Ces règles sont flexibles et adaptées à l'évolution de l'enfant. Ainsi un enfant arrivé récemment et n'ayant pas encore ses repères dans la structure pourra quitter la table avant les autres s'il en éprouve le besoin.

Après le repas, les enfants rejoignent la salle de vie pour un temps calme ou de jeux avant la sieste.

4 LE SOMMEIL.

L'un des besoins essentiels dans le développement de l'enfant est l'alternance veille/ sommeil. Le sommeil est une phase de vie à part entière au cours de laquelle le corps récupère et se régénère. Chez l'enfant, le sommeil est particulièrement important. Dormir l'aide à grandir, à mémoriser ce qu'il apprend et à développer son cerveau.

Nous avons fait le choix de respecter cette alternance selon le rythme de chaque enfant. De ce fait, la sieste peut être proposée quel que soit le moment de la journée (matin ou après-midi, matin et après-midi).

Cependant, vouloir respecter le rythme individuel de l'enfant en collectivité est parfois difficile et nous nous trouvons confrontés au respect des autres. Pour respecter chacun, il peut arriver que nous adaptions notre fonctionnement. L'enfant qui a un rythme atypique dort parfois dans la salle de jeux (poussette ou parc) ceci pour ne pas prendre le risque de réveiller toute une chambre pour le confort d'un seul enfant.

Pour les enfants déjà autonomes, (scolarisés ou en âge préscolaire), nous leur proposons de dormir sur une couchette, dans les chambres ou au relais assistantes maternelles quand la salle est disponible.

— Les objectifs de l'équipe sur les temps de sieste sont :

- Répondre aux besoins physiologiques de l'enfant.
- Respecter au mieux le rythme de chaque enfant au sein de la collectivité.
- Apprendre à l'enfant à respecter le calme des chambres et le sommeil des autres.
- Apporter une sécurité affective afin de favoriser l'endormissement.
- Favoriser l'autonomie de l'enfant au coucher comme au lever. L'enfant se déshabille, se rhabille, prend sa couverture, son doudou...

— La posture des professionnelles sera de :

- Repérer les signes de fatigue chez l'enfant (bâillements, frottement des yeux, pleurs sans motif).
- Etre vigilantes vis-à-vis du sommeil de l'autre (un enfant qui a du mal à s'endormir ou qui gêne les copains sera levé).
- Respecter les peurs et appréhensions de l'enfant en proposant une alternative à la sieste dans la chambre. Certains enfants commencent par dormir dans la poussette car ils ne se sentent pas encore assez sécurisés.
- Veiller à ne pas bercer systématiquement l'enfant afin de ne pas créer de besoin qu'il n'a pas.
- Ne pas réveiller un enfant qui dort sauf avis contraire des parents et dans ce cas respecter le train du sommeil. (Cf. annexes)
- Dialoguer avec les parents.
- Etre attentif à ce que l'enfant ait bien son doudou/tétine pour le rassurer et le sécuriser pour faciliter l'endormissement et favoriser un sommeil réparateur.
- Laisser l'enfant se réveiller seul (réveil spontané) car il peut soit se rendormir soit avoir besoin d'un moment de transition avant de retourner auprès des autres enfants.

Le temps de sieste en collectivité est une étape parfois difficile pour l'enfant, tout du moins durant son adaptation. Il perd ses repères du domicile, ses odeurs environnantes, il dort avec d'autres personnes. La durée et la qualité du temps de sieste peuvent être différentes de la maison.

Nous sommes convaincues que c'est par le dialogue parents/professionnelles et enfants quand il peut s'exprimer, que nous trouvons ensemble les meilleures conditions pour que l'enfant se sente en sécurité et bien reposé.

5 LES SOINS D'HYGIENE.

Une des missions des professionnelles est d'assurer les soins d'hygiène nécessaires au bien être de l'enfant (changes, lavage des mains, du nez, prise de température). Ils sont effectués à chaque fois que cela est nécessaire et après les repas.

A travers l'observation, l'échange verbal le professionnel accompagne l'enfant avec bienveillance et respect, et le sollicite à participer activement aux soins au fur et à mesure qu'il grandit.

Ceux-ci sont réalisés dans un climat de confiance et favorisent chez l'enfant la découverte de son corps.

— Nos objectifs sur ces temps de soins sont de :

- Répondre au confort de l'enfant.
- Avoir une relation privilégiée avec l'enfant.

- Favoriser la participation active de l'enfant.
- Veiller aux règles de sécurité.
- Veiller au respect de l'intimité de l'enfant.
- Favoriser l'autonomie.

— Les postures de l'équipe sont de :

- Avoir une continuité dans le soin avec l'enfant.
- Prévenir l'enfant des soins qui vont être faits afin de lui permettre de ne pas être interrompu brutalement dans son jeu (bienveillance).
- Effectuer les gestes avec douceur.
- Verbaliser, expliquer et rassurer l'enfant en cas de besoin.
- Être attentif au portage de l'enfant de façon à ce qu'il soit contenant.
- Être attentif au développement moteur et psychique de l'enfant.

— L'accompagnement à l'acquisition de la propreté :

C'est une période importante dans l'évolution de l'enfant et le sujet de beaucoup de questionnements de la part des parents. Nous privilégions une collaboration importante avec ces derniers en veillant à un maximum de cohérence entre leur attitude et celle de l'équipe, au bénéfice de l'enfant. Nous ne devançons jamais les parents qui restent les premiers éducateurs de leur enfant.

Les compétences de l'enfant sont reconnues, acceptées et accompagnées lorsqu'il a atteint une certaine maturité (monter et descendre un escalier seul). L'enfant doit avoir une part active et volontaire dans cet apprentissage.

Nous privilégions les attitudes suivantes :

- Ne pas forcer un enfant à aller sur le pot ou les toilettes. Lui proposer mais ne pas imposer.
- Laisser l'enfant aller seul aux toilettes.
- Dialoguer avec les parents dans la mesure où les pratiques sont en adéquation avec le projet éducatif de l'établissement.
- Inculquer à l'enfant la nécessité de se laver les mains quand il est allé aux toilettes.
- Respecter l'envie de l'enfant, sa demande d'aller sur le pot alors qu'il a une couche.
- Accompagner l'enfant dans ces moments en rassurant, en dédramatisant les « petits accidents » et en acceptant que l'enfant puisse avoir des phases de régression.
- Veiller à ce que cet apprentissage se passe sereinement, sans pression et sans enjeu pour l'école.
- Laisser à l'enfant le choix de garder sa couche ou non.

EPILOGUE,

Nous avons pris beaucoup de plaisir à élaborer ce projet et nous espérons qu'au travers de celui-ci chacun d'entre vous se plongera dans notre univers professionnel et appréhendera ce qui se vit chez « Les Razmokets ».

*La crèche, c'est la grande inconnue,
Ma maman qui reprend son travail,
Les groupes, les casiers, les décorations,
La crèche, c'est émouvant...
Il y a l'adaptation, et l'inévitable
séparation*

*La crèche c'est l'arrivée le matin,
Le «au revoir» à mes parents,
Pas de départ en cachette
Même si je pleure...
Après un câlin, je me consolerais
En jouant avec les enfants*

*La crèche c'est fatigant par moments,
Ça pleure, ça crie, ça chahute,
Et moi au milieu...
Des fois je n'ai pas envie d'y aller
Je suis de mauvaise humeur
Ou tout simplement fatigué*

*Si je suis «accro» à mon doudou
Il est là à mes côtés
Pour me tenir compagnie
Dans les moments difficiles
Parfois je l'oublie
Mais quand même... je sais où il est!*

*La crèche c'est plein de jeux,
Des voitures des toboggans, des lotos et
des
poupées,
Je joue seul ou si je peux
Je partage avec un copain
C'est selon mon envie!*

*Parfois sans raison apparente,
Je me fais mordre ou griffer
Cela me fait mal, très mal...
Mais j'oublie vite; un jour moi aussi
Je pourrai ne pas me contrôler
Et faire mal à mon tour*

*La crèche c'est plein d'enfants,
Je dois apprendre à attendre
A partager les jouets
Et les bras des adultes
Mais quand on s'occupe de moi
Je suis le roi de la fête*

*La crèche c'est des apprentissages
Mais pour la propreté
C'est moi qui décide tout seul
L'envie d'être grand
Et d'être prêt pour l'école
Me motiveront sérieusement*

*Si je ne cours pas vers vous
Le soir après ma journée,
Ne soyez pas triste
Ne m'en veuillez pas
Il me faut le temps
De finir mon jeu et de vous retrouver*

*La crèche c'est épatant,
Plus vous me ferez confiance, mieux je
serai.
Cela n'évitera pas
Les petits soucis quotidiens, les maladies
Et les pleurs mais qui vous disent
Aussi mes sentiments.*

*Christine Schuhl, "Vivre en crèche
(Remédier aux douces violences)"*

ANNEXES

1. LE « PHARE »

Nous travail d'équipe a mis en valeur l'importance du positionnement de l'adulte dans la salle sur les temps de jeux libres. Nous nous sommes inspirées du « phare » de Boris Cyrulnik et Laurence Rameau que nous mettons en application dans notre établissement. Dans leur ouvrage, Boris Cyrulnik et Laurence Rameau définissent et décrivent le « phare » de la manière suivante :

*« Les adultes sont comme des « phares ». **Un phare est ce qui éclaire et sécurise une zone.** Les enfants jouent principalement dans les endroits « éclairés » par la présence des adultes. Si les adultes sont regroupés, la majorité des enfants va jouer dans un espace restreint autour d'eux, la densité va y augmenter, la quantité de jouets va être insuffisante à cet endroit, les conflits vont augmenter... [...] **Les adultes se placent de tel sorte que tous les espaces de la pièce soient « éclairés » par eux.** Lorsqu'un adulte est seul avec un groupe d'enfant, il doit être bien visible et « éclairer » les jouets disponibles. **Les enfants sont même sensibles au sens du regard de l'adulte.** L'intérêt de l'accès visuel aux adultes permet de répondre à un besoin de sécurité affective [...] et une exploration tranquille de toute la pièce, y compris pour les enfants plus fragiles émotionnellement. [...] **Être un adulte visible ne veut pas forcément dire jouer avec les enfants. Être un « phare » tranquille et bienveillant suffit à assurer la sécurité affective des enfants qui va permettre d'aller partout et de développer des interactions variées et positives entre eux. »***

Extrait « L'accueil en crèche » Boris Cyrulnik et Laurence Rameau

2. LES NORMES D'ENCADREMENT RECOMMANDEES PAR LA PMI POUR LES SORTIES

Les élèves stagiaires ne comptent pas dans l'encadrement.

A pied, sur la voie publique :

- ❖ 1 adulte pour 2 enfants de 2 mois 1/2 à 2 ans.
- ❖ 1 adulte pour 3 enfants âgés de 2 à 4 ans.
- ❖ Au-delà de 4 ans, un adulte pour 4 enfants.

Déplacement en mini bus :

Dans le bus, un chauffeur (membre de l'équipe pédagogique) et un accompagnant.

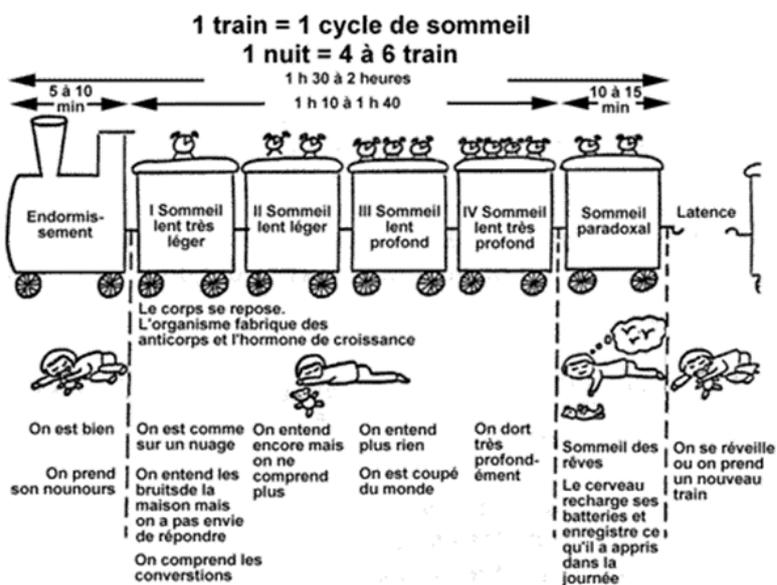
5 enfants sur des rehausseurs à baquet ou siège auto.

Sur le site, 2 adultes pour 5 enfants

3. UN TRAIN NOMME « SOMMEIL »

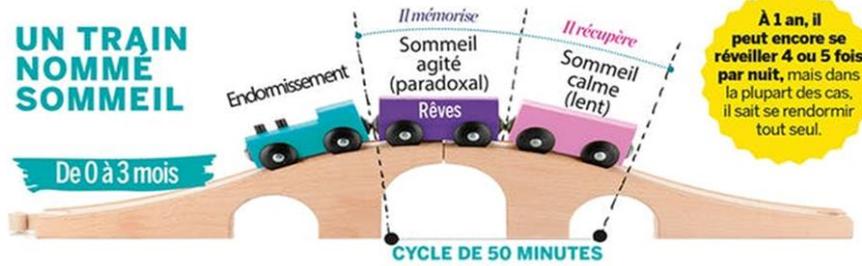
Le sommeil est constitué d'une succession de petits trains qui nous emmènent en voyage.

Chaque petit train correspond à un cycle de sommeil et est composé de plusieurs wagons qui représentent les différents stades de sommeil. La longueur des trains (c'est-à-dire la durée des cycles) mais aussi leur composition, varie d'âge en âge. : chez le nouveau-né, chaque train est constitué de 2 wagons (1 wagon de sommeil agité et un wagon de sommeil calme) alors que chez l'adulte, chaque train en comprend 5 (2 wagons de sommeil lent léger, 2 wagons de sommeil lent profond, 1 wagon de sommeil paradoxal



UN TRAIN NOMMÉ SOMMEIL

De 0 à 3 mois

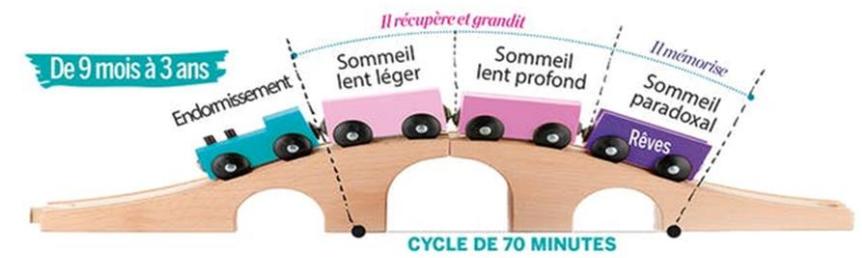


À 1 an, il peut encore se réveiller 4 ou 5 fois par nuit, mais dans la plupart des cas, il sait se rendormir tout seul.

De 3 à 9 mois



De 9 mois à 3 ans



A partir de 3 ans



4. CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT



CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

- 1** Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- 2** J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3** Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4** Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5** Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6** Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- 7** Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8** J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- 9** Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
- 10** J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

